

## Formation Juge-Arbitre 1<sup>er</sup> degré

### Durée de la formation

Un volume horaire de **8 heures** (réparties comme suit : 9h00-12h30 / 13h30-18h00) + 2 ½ journées pour les examens écrit et pratique.

### Conditions d'inscription et modalités d'accès

- Être licencié Traditionnel FFTT.
- Être Arbitre Régional ou en cours de formation
- Avoir 18 ans
- Délai d'accès : durée estimée entre la demande et le début de la formation  
=> entre 1 semaine et 2 mois (moyenne 4 semaines)

### Capacité d'accueil et Accessibilité

#### Entre 3 et 18 apprenants

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser **à l'inscription vos besoins en la matière**. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

PMR => non accessible

Accessible handicaps divers => [Personnes en situation de handicap, des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet](#)

### Objectifs

- Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)

### Equipe pédagogique

La formation est dispensée par un(e) formateur(trice) habilité(e) par la FFTT, titulaire du grade de "Formateur FO ARB/JA1".

95 % de l'équipe de formateurs en IDF ont une solide expérience dans ce domaine (parfois depuis plus de 15 ans).

### Modalités pédagogiques et matériel

Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation, d'exercices individuels et en groupe ainsi que des études de cas.

L'objectif est l'apport et la transmission de savoir. Le but est d'écouter et de mémoriser les connaissances sur les bases de l'arbitrage et toutes les situations possibles voir problématiques. Nous transmettrons des supports numériques sur la page extranet personnelle du stagiaire. Le travail de groupe sera utilisé pour la richesse du collectif et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun.

Matériels pédagogiques utilisés : raquette / balle / marqueur.

## Contenu

- Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA1
- Les relations avec les commissions d'arbitrage (départemental / régional et fédéral)
- Le rôle du Juge-Arbitre
- Le matériel du JA
- Horaires et présentation du JA
- Horaires et retards
- Absence d'une équipe
- Les conditions de jeu
- L'échauffement des joueurs
- La composition des équipes
- Qualification des joueurs
- Remplissage de la feuille de rencontre
- L'arbitrage
- La rencontre
- Les réserves
- Les réclamations
- Discipline - cas pratiques
- Envoi du rapport et de la feuille
- Timing de la rencontre
- Modifications / nouveautés
- Bilan de la formation : Tour de table et discussion

## Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuilles de présence
- Questionnement oral, exercices (évaluer le degré d'acquisition au regard des objectifs fixés tout au long de la formation)
- Questionnaire de satisfaction
- Examen écrit sous forme de QCM (convocation ultérieure après la formation sur 1h)
- Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition par équipe (1/2 journée)

## Modalités de certification

### Résultats attendus à l'issue de la formation

- Maîtriser parfaitement la direction des épreuves par équipes, techniquement et humainement (Connaître parfaitement les textes de la F.F.T.T et particulièrement le règlement du Championnat de France par équipes).

### Modalité d'obtention

- Obtention par certification après participation intégrale à la formation :
- Passage de 2 UV écrites :
  - \* obtenir au moins 24/30 à UV1 (à la suite de la formation)

\* et 30/40 à UV2 (sous forme de QCM => convocation ultérieure après la formation sur 1h)

***Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison***

- Vous serez ensuite sollicité par l'examineur pour le passage de l'UV pratique sur une compétition régional par équipe : obtenir au moins 34/40
- Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (*envoyé uniquement par mail*)

**Détails sur la certification**

JA1 est le 2ème grade de la filière arbitrage et est un pré requis pour se lancer vers le Juge-Arbitre 3ème degré ou bien aller plus loin et devenir Juge-Arbitre National ou International.

La suite du parcours de la filière fédérale est le grade de JA2 pour le critérium Fédéral

**Engagement - Prestations**

- Activité du Juge-Arbitre par saison : 3 prestations

- Recyclage tous les 3 ans

=> l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.



Ligue d'Île de France de Tennis de Table ; 1 rue de la Poterie – 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92–formation@fftt-idf.com – www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N°de SIRET: 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat